

PAR COURRIEL

Longueuil, le 25 janvier 2016

V/Réf : E1-15-239610

N/Réf : 2004 44278

Objet : Demande d'accès concernant :
1200, boulevard Ford (lot 5022300 du cadastre du Québec)

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 25 novembre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Compte rendu téléphonique du 1^{er} février 2004 (1 page);
2. Rapport d'accident technologique du 10 septembre 2004 (6 pages).

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

...2

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 450 928-7607, poste 274.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Fabrice Tremblay, répondant régional
de l'accès aux documents

p. j. (5)

COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE

COMPAGNIE : Trans Canada Atlas Van Line
MUNICIPALITÉ : Châteauguay
INTERLOCUTEUR : Mme Laurraine Millette
NO. TÉLÉPHONE : 514-877-3118
DATE DE L'APPEL : Le 1 février 2004 HEURE : 15 :30
OBJET : Preuves de décontaminations et rapport sur incident
tech. du 10-09-2004
N/Réf. : 7610-16-01-0937400


J'ai rejoint Mme Millette pour m'informer si les travaux avaient été complétés depuis l'incident du 10 septembre au 1700 boul. Ford à Châteauguay. Mme Millette me confirme que les travaux ont été complétés et que c'est la compagnie Articles 23-24 de la L.A.D. qui a effectué les travaux de décontamination. Elle m'indique aussi que le réservoir de diesel n'a pas été réinstallé. Je lui indique qu'éventuellement je pourrai effectuer une inspection sur le lieu pour vérifier l'état de lieux. Mme Millette m'indique que je ne verrai pas grand-chose en ce moment à cause de la neige mais que si je le désire elle m'assistera dans la visite.

Je lui demande si elle possède les preuves de dispositions et rapports sur les travaux effectués au 1700, boul. Ford. Elle me répond par l'affirmative et à ma demande m'indique qu'elle me fera parvenir des copies par la poste.

Je lui indique que la contacterai éventuellement pour une possible inspection

Fin de la conversation

DL/dl


Daniel Lavallée, tech.
Service Industriel

Direction régionale de la Montérégie
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil QC J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607
Télécopieur : (450) 928-7625

Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont QC J2L 2X4
Téléphone : (450) 534-5424
Télécopieur : (450) 534-5479

Bureau régional de Valleyfield
900, rue Léger
Saint-Timothée QC J6S 5A3
Téléphone : (450) 370-3085
Télécopieur : (450) 370-3088

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

N° de Référence : 7110-16-01-67050-01	T-162004-09-10
Date de l'événement : 2004-09-10 Heure : 17:00 HH:mm	Nombre de photos :
Organisme impliqué : Atlas Van Lines	Tél. : -
Adresse : 1700 boul. Ford	Poste :
Ville : Châteauguay	Code postal :
Endroit de l'événement : Résevoir de diesel cour arrière de la compagnie 1700 BOUL. FORD	Code S.P. :
Ville de l'événement : Châteauguay	N° de ville : 67050
Produit en cause: Diesel	État du produit: L
Classé : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	N° UN : 1202
N° de classe: 9.2 Substances dangereuses pour l'environnement	N°CAS :
Quantité : Approximative	Aspects humains
Impliquée : 4000 L	Sans objets : <input checked="" type="checkbox"/>
Déversée : 2500 L	Évacués : <input type="checkbox"/> Nombre :
Récupérée : 1000 L	Blessés : <input type="checkbox"/> Nombre :
SECTEUR : Commercial si mixte : et	Traités : <input type="checkbox"/> Nombre :
IMPACT : Air <input checked="" type="checkbox"/> Cours d'eau <input checked="" type="checkbox"/> Infrastructure intérieure <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/>	Hospit. : <input type="checkbox"/> Nombre :
Infrastructure souterraine <input type="checkbox"/> Infrastructure de surface <input type="checkbox"/> Milieu Naturel <input type="checkbox"/>	Décédés : <input type="checkbox"/> Nombre :
Explications :	
TYPE D'ÉVÉNEMENT : Bris d'équipement	
Sommaire (causes de l'événement) : Pompage du résevoir de diesel par la fourche d'un élévateur mobile	
Signalé par : Constable Beudet	Origine MENV : Non
Organisme : Police municipale Chateauguay	Appel reçu : 18:05HH:mm
Tél. : (450) : 698-1331 Date : 2004-09-10	Terminé à : 18:15HH:mm

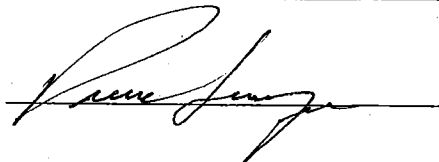
PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX

Sortie : Oui	
Urgence-Environnement : Pierre Lévesque	Rendu sur les lieux : 20:00h :min
Organisme impliqué : Mme Lauraine Millette cie Atlas Van Lines	Quitte les lieux à : 03:00 h :min
	Temps total : min
Responsables municipaux : Pompiers, policiers, travaux publics Chateauguay	Nombre de sorties : 2
	Catégorie : 1
Autres : Pompage Claubert inc.(SARP) M. Ghislain Labelle	Demande d'exécution de travaux : Oui
	Émissions 115.1 : Non
Transféré à : Industriel 2004-09-16	Pér. de traitement : Extérieur
Zone (M.T.M.) : X : Y :	

Sommaire de l'intervention :

J'ai téléphoné à l'agent Beudet vers 18h06; il m'a dit que le déversement était arrivé vers 17h10 et avait été provoqué par la fourche d'un élévateur mobile qui avait perforé la citerne de diesel de la compagnie Atlas Van Line; il m'a dit aussi que la responsable de la compagnie (Mme Lauraine Millette) avait été sur les lieux et qu'elle reviendrait un peu plus tard; il m'a dit aussi que les pompiers avaient fait une digue dans le fossé pluvial; M. Beudet m'a dit aussi qu'il avait contacté ~~deux~~ firmes de récupération de contaminants mais qu'aucune d'entre elles n'avait d'équipe de

Signature :



Date :

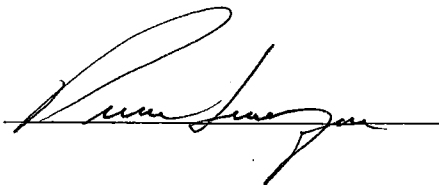
13 sept 04

Sommaire de l'intervention :

disponible à ce moment pour effectuer le nettoyage; je lui ai dit que j'essaierais d'en trouver une; j'ai alors appelé pompage Claubert, autre firme située le plus près possible des lieux de ce déversement; M. Ghislain Isabelle m'a confirmé qu'il serait sur les lieux vers 20H00. Je me suis préparé pour aller à Châteauguay et je suis arrivé sur la rue Ford vers 20h00. J'ai constaté que les pompiers avaient effectivement déposé deux tas de terre au fond du fossé pluvial; l'un des tas était situé à environ 50 mètres en aval du tuyau d'égout pluvial et l'autre à environ 5 mètres en amont de ce même tuyau; j'ai noté plusieurs accumulations importantes de diesel, avec son odeur caractéristique, à la surface de l'eau et dans les herbes et sur le sol, dans le fossé pluvial longeant la rue Ford. Je suis ensuite allé sur le côté de la bâtisse de la compagnie Atlas Van Line et j'ai constaté une accumulation d'environ 40 litres de diesel dans le drain pluvial de la cour ainsi que le début du tuyau pluvial passant sous la bâtisse pour aller rejoindre le fossé pluvial; le niveau du diesel dans ce drain démontrant l'écoulement du diesel dans le tuyau; j'ai noté aussi une surface de 8 mètres de long par 2 mètres de large, couverte d'absorbant d'environ 1 centimètre d'épaisseur partant de ce drain pluvial pour rejoindre le réservoir de diesel de 4000 litres; cet absorbant avait été épandu par les pompiers; ce réservoir était entouré de blocs de ciment d'environ 2 pieds x 3 pieds x 2 pieds de hauteur; le réservoir était percé à environ deux à trois pouces plus bas que la moitié de sa hauteur démontrant que la quantité déversée était près de 2 500 litres (Mme Millette m'a confirmé un peu plus tard que ce réservoir avait été rempli à sa pleine capacité une ou deux journées auparavant. J'ai remarqué aussi que la brèche dans le réservoir avait la largeur et l'épaisseur d'une des branches de la fourche de l'élévateur responsable du bris; de plus, le réservoir était assez récent et en bonne condition (très peu, sinon pas rouillé sur sa partie visible); le sol compris à l'intérieur des blocs de béton et supportant le réservoir était constitué d'agrégat de pierre concassée 0"-3/4" et était imbibé de diesel; cependant il n'y avait pas de phase libre visible à la surface de ces agrégats jusqu'à 75 mm de profondeur, démontrant qu'une certaine partie du diesel avait pénétré plus en profondeur dans cet agrégat poreux vers la fin du déversement, après avoir d'abord ruisselé du réservoir jusqu'au drain. J'ai évalué le volume de diesel déversé dans le drain, le tuyau et le fossé pluvial (sur environ 50 mètres dans ce dernier) à environ 1000 litres ce qui implique un résiduel de 1500 litres d'agrégat et de sol naturel contaminé. J'ai demandé plus tard à Mme Millette si la dalle de béton de la bâtisse avait été construite sur une certaine épaisseur d'agrégat mais elle ne savait pas. Il faut noter que le réservoir percé est situé à environ 2 mètres du début de cette dalle et qu'il est possible que la phase libre de diesel se soit écoulée sous la dalle, advenant que l'argile n'entoure pas les agrégats supportant le réservoir et que cette couche d'agrégats fasse continuité et même hauteur avec la couche d'agrégats sous la dalle.

Pompage Claubert est arrivé sur les lieux vers 20H15 et je leur ai demandé de commencer à pomper la phase libre dans le fossé pluvial, ce qu'ils ont fait; j'ai ensuite demandé à M. Lapointe responsable des pompiers d'appeler les travaux publics de sa ville pour qu'ils viennent avec une rétrocaveuse et un camion; ces derniers sont arrivés vers 21h30 et ont commencé aussitôt l'excavation du sol dans le fossé pluvial, sur une distance d'environ 55 mètres une largeur d'environ 1,75 et une épaisseur d'environ 15 centimètres. Pendant l'exécution de ces travaux j'ai rencontré Mme Lauraine Millette de la compagnie Atlas Van Line, et elle m'a confirmé que sa compagnie s'engageait à faire effectuer les travaux de décontamination et en assumer les frais. Elle m'a ensuite donné des rouleaux de polyéthylène, qui m'ont permis de fabriquer une membrane étanche sur le sol pour que le camion de la ville puisse y déposer un volume d'environ 20 mètres cubes de sol contaminé. Après le pompage de la phase libre de diesel dans les fossés et l'excavation de sol le plus contaminé, j'ai demandé aux pompiers de nettoyer avec de l'eau et leur boyau d'arrosage tout l'intérieur du tuyau de béton de 200 mm environ passant sous la bâtisse et contenant encore du diesel; cette opération a duré près d'une heure avant que je ne note plus de

Signature :



Date :

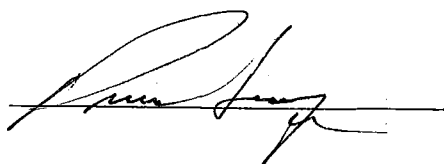
13 sept 04

Sommaire de l'intervention :

grosses flaques de diesel flottant à la surface de l'eau sortant de ce tuyau pluvial; cependant vers la fin j'ai pu noter encore la présence d'un faible film de diesel à la surface de l'eau qui s'écoulait de ce tuyau; j'ai jugé que vu les faibles probabilités de pluie et la faible quantité de diesel résiduel dans le tuyau et le fossé pluvial que nous pouvions arrêter temporairement les travaux; j'ai quitté les lieux vers 00h20 après avoir recommandé à M. Ghislain Isabelle de Pompage Claubert de cesser vers 00h30 le pompage de l'eau sortant du tuyau pluvial; en effet au moment de mon départ très peu d'eau s'écoulait encore du tuyau vu que les pompiers avaient cessé son nettoyage avec de l'eau depuis plus d'une demi-heure de plus j'avais pris la précaution de faire installer des tas de terre en amont et en aval du point de rejet de ce tuyau, pour retenir toute accumulation importante d'eau contaminée durant la fin de la nuit. Le lendemain vers 13H00 j'ai rencontré à nouveau Mme Millette d'Atlas Van Line, sur les lieux pour inspecter de jour les travaux, finir l'imperméabilisation des tas de terre excavés et l'imperméabilisation temporaire du réservoir de diesel. Je lui ai d'ailleurs recommandé par après de déposer une toile imperméable de beaucoup plus grande dimension, dès dimanche ou lundi sur ce réservoir, pour éviter tout contact entre l'eau de pluie et les sols contaminés. Je lui ai ensuite remis une demande officielle d'exécution de travaux de décontamination; avec en annexe une brève description des travaux minimaux à faire et un engagement de sa compagnie à assumer les coûts de ces travaux; Mme Lauraine Millette a ensuite signé la copie du formulaire de demande d'exécution des travaux et j'en ai gardé une copie. Mme Millette avait essayé sans succès vendredi soir le 10 septembre et samedi matin le 11 septembre de contacter son assureur.

Pierre Levesque

Signature :



Date :

13 sept 04



**Trans-Canada
Atlas Van Lines**

Déménagement & Entreposage / Moving & Storage

Laurraine Millette

Cell.: 514-830-5979
Tel. : 514-877-3118
Fax : 450-691-1686



C.P./P.O. Box 605
Pointe-Claire, Qc
H9R 4S7

l.millette@transcanadamoving.com



SARP

POMPAGE CLAUBERT INC.

POMPAGE ET TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES

NETTOYAGE
Industriel, commercial et municipal
SERVICE 24 HEURES / 7 JOURS

Ghislain Isabelle
SUPERVISEUR

Cellulaire : (514) 973-0116
Téléphone : (450) 454-7531
1-800-361-0400

Télécopieur : (450) 454-7663
77, boul. Saint-Rémi

C.P. 970
Saint-Rémi, Qc.
JOL 2L0

AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Les 2 pages suivantes ont été retirées en vertu des articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.